REPUBLIQUE FRANCAISE

VILLE DU KREMLIN-BICÊTRE

Registre des Délibérations du Conseil Municipal

SEANCE du 17 DECEMBRE 2020

OBJET MIS EN DELIBERATION

N° 2020-157

NOMBRE DE MEMBRES COMPOSANT LE CONSEIL MUNICIPAL 35

Présents..... 23 Représentés 12 Absents...

Le 17 décembre 2020 à 20h00 les membres du Conseil Municipal de la ville du KREMLIN-BICETRE se sont réunis à l'espace André Maigné, 18 bis rue du 14 juillet, 94270 LE KREMLIN-BICETRE, sous la présidence de Monsieur LAURENT, Maire, pour y tenir la séance à laquelle ils ont été convoqués, individuellement et par écrit, le 04 décembre 2020.

Membres présents :

M.LAURENT, M. DELAGE, Mme FOURCADE, M.BOUFRAINE, Mme GESTIN, M. GIBLIN, M. HASSIN, Mme ETIENNE, M. RAYMOND, Mme BOCABEILLE, M. EDET, Mme THIAM, M. CHIAKH, M. TRAORE, M.KHIAR, M. BANBUCK, M. NICOLLE, Mme HARTMANN, M. RUGGIERI, Mme CHIBOUB, M. DELANNOY, M. ZINCIROGLU, M. BELAINOUSSI.

Membres représentés :

Mme MUSEUX par M. DELAGE Mme AZZOUG par Mme FOURCADE Mme BADOC par M. HASSIN Mme BASSEZ par Mme GESTIN Mme BRICOUT par M. RAYMOND Mme COURDY par M. DELAGE M. TAPA par Mme FOURCADE M. HEMERY par M. GIBLIN Mme DEFRANCE par Mme BOCABEILLE M. MEGHERBI par M. BANBUCK Mme MANAUT par Mme HARTMANN Mme COUTO par M. ZINCIROGLU

Secrétaire de séance : M. BANBUCK

OBJET MIS EN DELIBERATION:

BOUCLIER COMMUNAL: MISE EN PLACE D'UN FONDS DE SOUTIEN AUX COMMERÇANTS DU KREMLIN-BICETRE

Monsieur KHIAR expose au conseil,

Les commerces kremlinois de proximité ont particulièrement connu des difficultés durant la pandémie. Parmi ces commerces, les bars, les restaurants, et les commerces de produits considérés comme n'étant pas de première nécessité, ont été contraints à la fermeture en période de préparation des fêtes de fin d'année, et connaissent une situation particulièrement préoccupante.

La limitation des déplacements en cette période de confinement et la nécessité pour les commerçants de pouvoir saisir l'opportunité de vendre leurs produits que représente la saison des fêtes impliquent la nécessité d'apporter une solution utile aux commerçants et aux familles kremlinoises. Il est essentiel d'encourager et de permettre les achats locaux en cette période de fin d'année.

En plus des décisions d'ouverture le dimanche, prises par le préfet du Val-de-Marne, le dispositif que nous proposons vise deux objectifs :

- Aider les commerçants à se maintenir dans les centres villes et en cette période de confinement liée à la crise sanitaire, de pouvoir continuer à vendre, écouler les stocks et limiter la perte de chiffre d'affaire sur la période sensible de Noël.
- Accompagner les commerçants pour apporter des solutions adaptées à leurs activités et destinées à les soutenir durablement.

La commune s'est rapprochée de la Chambre du commerce et de l'industrie (CCI) du Val-de-Marne pour favoriser et accompagner les soutiens qui peuvent leur être apportés.

La CCI a créé un dispositif «La place de Noël» conçu comme une solution globale de digitalisation du commerce local permettant l'achat, le paiement en ligne, le « *click and collect* » et proposant un service de livraison jusqu'au 31 décembre 2020.

A cette fin, la CCI Paris Ile-de-France a signé un partenariat avec le groupe La Poste pour sa solution « Ma ville, mon shopping » afin de pouvoir mettre à disposition des villes, des commerçants et des familles une plateforme locale baptisée « La place de Noël » accompagnée d'une campagne de communication « Achetez Digital, pensez local ». Par ailleurs, afin d'accompagner la transition numérique des artisans et commerçants indépendants, un dispositif régional de « chèques numériques » accompagne les commerçants qui en feraient la demande par une aide financière plafonnée à 1 500 € HT.

La mise en place de solutions digitales et de e-commerce, tant en fonctionnement qu'en investissement, est un volet important de maintien d'activités commerciales de proximité, la période sanitaire récente l'a démontré.

C'est pourquoi il est proposé également, qu'en partenariat avec la CCI du Val-de-Marne qui instruit les demandes pour le compte de la Région Ile-de-France, la commune du Kremlin-Bicêtre puisse abonder un fonds de solidarité commerciale complémentaire au dispositif régional.

L'aide financière communale sera donc apportée aux commerçants indépendants domiciliés au Kremlin-Bicêtre, dans un plafond de subventions publiques (en HT) de 80% par rapport à la dépense, selon la grille ci-dessous :

| Montant des dépenses | Montant du chèque régional | Montant du chèque communal | |
|----------------------|----------------------------|----------------------------|--|
| A partir de 300 € | 150 € | 90 € | |
| A partir de 600 € | 300 € | 180 € | |
| A partir de 900 € | 450 € | 270 € | |
| A partir de 1200 € | 600 € | 360 € | |
| A partir de 1500 € | 750 € | 450 € | |
| A partir de 1800 € | 900 € | 540 € | |
| A partir de 2100 € | 1050 € | 630 € | |
| A partir de 2400 € | 1200 € | 720 € | |
| A partir de 2700 € | 1350 € | 810 € | |
| Au-delà de 3000 € | 1500 € | 900 € | |

Par conséquent, la présente délibération vise à :

- adhérer au dispositif « Place de Noel »,
- créer un fonds de soutien au bénéfice des commerces kremlinois indépendants répondant aux critères d'éligibilité du dispositif régional « chèque numérique »,
- autoriser le Maire ou son représentant à signer tous documents permettant la mise en place de ces dispositifs.

| LE | CONSEIL | |
|----|---------|------------|
| | LE | LE CONSEIL |

Après avoir entendu l'exposé de Toufik KHIAR

Vu le code général des collectivités territoriales,

Vu le décret n° 2020-1454 du 27 novembre 2020 modifiant le décret n° 2020-1310 du 29 octobre 2020 de la crise sanitaire,

Vu le budget communal,

Considérant la nécessité d'accompagner et de soutenir les commerces kremlinois touchés par la crise économique que traverse le pays, liée à la crise sanitaire,

Considérant la politique municipale de bouclier communal, de favoriser les achats locaux, en faveur du maintien de l'attractivité commerciale et de l'emploi local,

Vu l'avis de la commission municipale concernée, émis à l'unanimité par 5 voix (Mme MUSEUX, M. KHIAR, M. RAYMOND, M. TRAORE, M. TAPA),

Après en avoir délibéré par 29 voix pour (M. LAURENT, M. DELAGE, Mme FOURCADE, M. BOUFRAINE, Mme GESTIN, M. GIBLIN, Mme MUSEUX, Mme AZZOUG, M. HASSIN, Mme ETIENNE, M. RAYMOND, Mme BOCABEILLE, M. EDET, Mme BADOC, Mme BASSEZ, Mme BRICOUT, Mme COURDY, Mme THIAM, M. CHIAKH, M. TAPA, M. TRAORE, M. KHIAR, M. HEMERY, Mme DEFRANCE, M. RUGGIERI, Mme CHIBOUB, Mme COUTO, M. DELANNOY, M. ZINCIROGLU) et 6 ne prenant pas part au vote (M. BANBUCK, M. NICOLLE, M. MEGHERBI, Mme MANAUT, Mme HARTMANN, M. BELAINOUSSI),

| | DECIDE | 1 |
|--|--------|---|
|--|--------|---|

Article 1 : D'adhérer au dispositif «La place de Noël» proposé par la Chambre du commerce et de l'industrie.

Article 2 : Créer un fonds de soutien au bénéfice des commerces kremlinois indépendants répondant aux critères d'éligibilité du dispositif régional « chèque numérique » et d'apporter une aide financière HT complémentaire définie selon la grille ci-dessous :

| Montant des dépenses | Montant du chèque régional | Montant du chèque communal |
|----------------------|-------------------------------|----------------------------|
| A partir de 300 € | 150€ | 90 € |
| A partir de 600 € | 300 € | 180 € |
| A partir de 900 € | 450 € | 270 € |
| A partir de 1200€ | 600€ | 360 € |
| A partir de 1500€ | 750 € | 450 € |
| A partir de 1800€ | 900 € | 540 € |
| A partir de 2100 € | 1050 € | 630 € |
| A partir de 2400 € | 1200€ | 720 € |
| A partir de 2700 € | 1350€ | 810 € |
| Au-delà de 3000 € | 1500€ | 900 € |

Article 3 : Autoriser le Maire ou son représentant à signer tous documents permettant la mise en place de ces dispositifs.

Fait et délibéré en les jours, mois et an ci-dessus, et ont signé aux egistre les membres présents.

Pour extrait conforme

Le Maire Jean-Luc LAURENT

Marient



Accusé de réception préfecture

Objet de l'acte :

Bouclier communal : mise en place d'un dispositif de soutien aux commerçants du Kremlin-Bicêtre

Date de transmission de l'acte :

22/12/2020

Date de réception de l'accusé de

22/12/2020

réception:

Numéro de l'acte :

2020-157 (voir l'acte associé)

Identifiant unique de l'acte :

094-219400439-20201217-2020-157-DE

Date de décision :

17/12/2020

Acte transmis par :

Enide CHARLES

Nature de l'acte :

Délibération

Matière de l'acte :

7. Finances locales

7.10. Divers

